

Programme :

Auditer en responsabilité les OPAC sur le référentiel Qualiopi

Auditer selon le Guide de lecture en vigueur et le contexte de l'organisme audité

« Auditeur Qualiopi – Perfectionnement » - V5_juillet 2026

Contexte / Besoin

Les décrets et Guides de lecture Qualiopi se succèdent. Cette succession a pour but de préciser, renforcer les exigences actuelles et d'en ajouter de nouvelles pour répondre au besoin évident d'adéquation, d'adaptation des formations pour en garantir l'efficacité.

Parce que l'enjeu de la certification Qualiopi est bien de contribuer en continue à la montée en compétences des actifs et à leur employabilité. A condition que les auditeurs le perçoivent ainsi que les organismes certificateurs/instances de labellisation.

Certains auditeurs optent pour une méthodologie d'audit documentaire, « qu'avez-vous à me montrer pour cet indicateur ? » disent certains, sans prendre en compte les enjeux de la formation professionnelle ni le contexte de l'audit. Ces audits peuvent entraîner des constats déconnectés de la réalité et de la pédagogie des formations proposées par l'organisme audité.

Chaque organisme a ses clients/apprenants, ses formations, ses modalités, ses formateurs, son organisation, ses outils, ses documents propres pour répondre de manière conforme aux exigences du guide de lecture dans sa version en vigueur.

Est-ce que VOUS auditeurs :

1. Évaluez-vous un **résultat conforme** par rapport à l'exigence et non via le moyen qui conviendrait (le mieux) pour répondre à l'exigence ?
2. Évaluez-vous **en tenant compte des spécificités** des organismes audités (les publics et l'offre proposée) ?
3. Vous assurez-vous de la **cohérence de la prestation réalisée et des moyens associés** par rapport à la promesse vendue ?
4. Vous assurez-vous que **l'organisation et les moyens mis en œuvre permettent de contribuer à la qualité des formations** proposées répondant aux besoins et attentes des parties prenantes ?

En résumé, est-ce que vous auditeurs, auditez de manière responsable les organismes audités ?

Cette formation répond aux besoins des auditeurs qui veulent améliorer leur impartialité vis-à-vis du guide de lecture en vigueur durant leurs audits et être responsables en analysant plus précisément le contexte de l'audit et son offre de formation.

Objectifs opérationnels

Adapter sa méthodologie d'audit au contexte de l'organisme audité, de l'élaboration du plan d'audit à la rédaction des constats,

Évaluer le niveau de conformité aux exigences du guide de lecture en vigueur de manière impartiale et en analysant le contexte de l'organisme audité et de ses formations.

L'apprenant à l'issue de la formation, sera capable d'auditer de manière plus responsable auprès des organismes certificateurs/instances de labellisation : avec impartialité et en tenant compte le contexte de l'audité.

Public Concerné

Auditeurs et consultants Qualiopi

Dirigeants et salariés d'un organisme certifié Qualiopi

Pré-requis

Expérience professionnelle en formation professionnelle > 1 an

Et

Connaissance technique : maîtriser le référentiel national qualité et son Guide de lecture dans sa version en vigueur :

- avoir assisté à la formation « Devenir auditeur Qualiopi » d'Anne-Sophie
- Ou avoir réalisé plus de 5 audits de certification Qualiopi au sein d'un organisme certificateur, d'une instance de labellisation ou réalisé 10 audits internes depuis 2 ans

Les prérequis seront vérifiés via le questionnaire d'inscription

Programme détaillé

½ journée 1 : qu'est-ce qu'un auditeur responsable ?

1. Pour quoi la certification Qualiopi ?
 - Enjeux de la qualité en formation professionnelle
 - Comment chaque exigence contribue à la qualité, efficacité des formations proposées ?
2. Comment être rigoureusement impartial quand on évalue la conformité aux exigences ?
 - Mais finalement, qu'est-ce que l'impartialité ? comment ne pas interpréter ? dériver ? prendre du recul ?
 - y compris avec les « injonctions » des organismes certificateurs/instances de labellisation ?
3. Comment s'adapter au contexte de l'organisme audité à chaque étape de la méthodologie d'audit ?
 - Quels éléments prendre en compte ?
 - Auditer selon la promesse vendue ?
 - Comment adapter sa rédaction de constat ?

Échanges de pratiques sur des situations et des indicateurs choisis par la formatrice et les apprenants

Évaluation : rédaction d'un plan d'audit avec l'échantillonnage choisi, et évaluation de mises en situation d'audit Qualiopi avec rédaction de constats entre les 2 demi-journées

½ journée 2 : Auditer de manière responsable

1. Réaliser des audits responsables

- Échanges sur les évaluations des situations d'audit
- Mises en situation d'audit : auditeur/auditrice <- >audité/auditée

Échanges de pratiques sur des situations et des indicateurs choisis par la formatrice et les apprenants avec un focus sur les mises à jour et nouveautés

Méthodes mobilisées

Présentation et échanges sur la méthodologie d'audit

Échanges de pratiques sur des situations et des indicateurs choisis par la formatrice et les apprenants avec un focus sur les mises à jour et nouveautés

Modalités d'évaluation

- Évaluation écrite : plan d'audit, proposition d'échantillonnage
- Évaluation écrite : situations d'audit à évaluer et rédaction de constats
- Évaluation orale via une mise en situation d'audit : 1 à 3 indicateurs, réunion de clôture avec rédaction de constats.

Moyens techniques

Formation uniquement à distance par visio-conférence via Teams

Intervenant

Critères de compétences nécessaires pour tous les formateurs de cette formation :

- Expérience dans la formation professionnelle > 5 ans en tant que formateur, consultant, ingénieur pédagogique
- Expérience dans la qualité et Qualiopi > 2 ans et minimum 10 audits réalisés.
- Avoir assisté à la formation « Devenir Auditeur Qualiopi »

Formatrice : Anne-Sophie Roche

- 18 ans dans la formation professionnelle
- > 300 OPAC accompagnés en 6 ans sur Qualiopi
- > 100 audits Qualité : Iso 9001 (40), Iso 29990 (3), Qualiopi (40), Certif'Région (10)

Modalités et délais d'accès

L'apprenant contacte Anne-Sophie Roche via le formulaire accessible sur le site internet avec les dates des sessions, il présente son expérience en formation professionnelle et sur l'audit Qualiopi pour valider les prérequis.

Pour les professionnels et les particuliers : une convention ou un contrat de formation sera établi(e) : elle/il sera à retourner signée minimum 7 jours avant le début de la session pour valider l'inscription.

Pour les demandeurs d'emploi : une demande d'AIF sera faite sur KAIROS soutenue par le DE auprès de son conseiller à minima 15 jours avant le début de la formation ; la validation du France Travail devra arriver minimum 7 jours avant le début de la formation pour valider l'inscription.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lors de la prise de contact, dans le formulaire <https://forms.office.com/e/fFvVPZy2Cf>, les personnes concernées peuvent alerter Anne-Sophie Roche pour réaliser une étude de faisabilité et adapter si besoin les modalités techniques, pédagogiques, l'animation/l'accompagnement lors de la formation en fonction de la situation annoncée. **Merci de le signaler le plus en amont possible.**

Durée et organisation

2 demi-journées espacées de 8 à 12 jours, 10h :

8h en synchrone par visio-conférence de 8h30 à 12h30 et 2h de travaux individuels

Nombre de participants

Session de 2 à 8 personnes

Tarif

900 € HT par stagiaire soit 1 080 € TTC

Des financements sont possibles via OPCO, FAF, France Travail ; pas CPE

Personne(s) à contacter

Administratif, Pédagogie : Anne-Sophie Roche – asroche@annesophieroches.fr ; 0662157216

En cas de problème, réclamation, incident : contactez Anne-Sophie Roche